



Mairie de Charensat

Réunion du 09 Juin 2023

Présents : MM. BLANCHON – BACCONNET - BARRIERE – BENARD-SERRURIER – BUISSON - CLOAREC – CUNY - DUBOISSET – GOURSON – GRANDSAIGNE – MARTIN - MOURDON – SENETAIRE.

Absents excusés : DOS SANTOS (pouvoir à BUISSON) – POUCHOL (pouvoir à SENETAIRE).

Date de convocation : 31/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 09 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANCHON François, Maire. Mesdames Chantal BACCONNET et Michèle DUBOISSET ont été nommées secrétaires de séance.

*** Election des délégués sénatoriaux et de leurs suppléants.**

Vu le code électoral et notamment les articles L.280 à L.293 et R.130-1 à R.148 ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle du 30 Mars 2023 concernant la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire préfectorale du 14 Avril 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 Mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués titulaire et suppléants à élire ;

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Michèle DUBOISSET, Messieurs Jean-Claude SENETAIRE, Yvan CUNY et Stéphane GRANDSAIGNE. La présidence du bureau est assurée par ses soins. Madame Bernadette GOURSON est désignée secrétaire.

Election des délégués

Candidatures enregistrées :

- Monsieur François BLANCHON
- Madame Edith BENARD - SERRURIER
- Monsieur Eric CLOAREC

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

ont obtenu :

- Monsieur **François BLANCHON** : 15 voix
- Madame **Edith BENARD - SERRURIER** : 15 voix
- Monsieur **Eric CLOAREC** : 15 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants

Candidatures enregistrées :

- Monsieur Jean-Michel MOURDON
- Monsieur Claude MARTIN
- Monsieur Thierry BARRIERE

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

ont obtenu :

- Monsieur **Jean-Michel MOURDON** : 15 voix
- Monsieur **Claude MARTIN** : 15 voix
- Monsieur **Thierry BARRIERE** : 15 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.